



Dimanche 16 juillet 2017 - Dimanche 16 juillet 2023
Voilà 6 ans que ta présence physique nous manque.
Mais tu demeures toujours présente dans nos cœurs.
«YA NO, nous ne t'oublierons jamais».
A l'occasion des 6 années passées dans la Gloire auprès de Dieu Notre Père, une messe pour le repos de l'âme de notre fille, soeur, mère **Noéline VOUA NGOULOU**, sera célébrée ce mardi 18 juillet 2023 en l'Église Sainte Jeanne d'Arc de Likouala à partir de 17H.
Elle sera suivie d'une collation au domicile familial sis à Akébé Frontière. 15509



Papa, papy, tonton Julien LOUBENDJE OMBANDA
14 juillet 1942
18 juillet 2022, jour de ta disparition, à 4 jours de l'anniversaire de ta naissance. Voilà un an, jour pour jour, que tu as quitté ce monde.
Papa, Papy, tonton et bien d'autres appellations, du fait du fier attachement de ta descendance à toi et de la reconnaissance de cette dernière pour tous tes bienfaits à son endroit.
De là où tu te trouves, tous tes référentiels de sérieux, de pondération, de sagesse, auxquels tu tenais fermement toute ta vie, demeurent notre viatique.
En ce jour de souvenir, nous avons une pensée pieuse pour toi en la sollicitant également de tous ceux qui t'ont connu.
Repose en paix.
Ta famille,
Ton épouse tes enfants et petits-enfants. 15515



Comme si c'était hier, nos cœurs ne cessent de saigner. Dans l'espoir de te revoir dans l'au-delà, ta femme, tes enfants et petits-enfants t'aimeront à jamais.
Repose en paix Amour éternel
Christophe BOUPANA. 15518

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



KASSA Amélie Veuve GUISSADOUGOU
18 juillet 2022 - 18 juillet 2023
Si vous m'aimez, ne pleurez pas !
Si vous connaissiez le mystère immense du ciel où je vis maintenant. Si vous pouviez moi et ressentir ce que je ressens, voir dans ces horizons sans fin et dans cette lumière qui éclaire et pénètre partout vous ne pleureriez plus.
Je suis désormais absorbée par le charme de Dieu, de ces expressions de beauté infinie. Ne pleurez plus, si vraiment vous m'aimez.
«Seigneur Dieu, protège et bénis tous ceux que j'ai aimés et que j'ai laissés sous ta garde en quittant cette terre». 15525

ANNIVERSAIRES

Feue Micheline née DO MARCOLINO

18 juillet 2020 - 18 juillet 2023

3 ans



Le temps qui passe inexorablement nous rappelle que la mort n'arrête pas «L'AMOUR».
En ce jour de triste anniversaire, que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pieuse en ta mémoire.
Repose en paix.
Ton fils. 15507

COMMUNIQUÉS

AVIS DE CONCOURS D'ENTREE AUX ECOLES NORMALES

Conformément aux Très Hautes Instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence Ali BONGO OINDIMBA**, le Ministère de l'Éducation Nationale, Chargé de la Formation Civique annonce l'ouverture des concours Externes d'entrée aux écoles normales : Ecole Normale Supérieure (ENS), Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET), Ecole Normale des Instituteurs de Libreville (ENIL), Ecole Normale des Instituteurs de Franceville (ENIF).
Le nombre de places ouvertes par établissement et les dates de déroulement desdits concours sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Etablissements :
Ecole Normale Supérieure (ENS):
Nombre de places : 580
Date du concours : du 1er au 02 août 2023

Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET):
Nombre de places : 400
Date du concours : du 31 juillet au 1er août 2023

Ecole Normale des Instituteurs de Libreville (ENIL) :
Nombre de places : 400
Date du concours : du 27 au 28 juillet 2023

Ecole Normale des Instituteurs de Franceville (ENIF):
Nombre de places : 200
Date du concours: du 27 au 28 juillet 2023

Les candidats des deux sexes, désireux de participer auxdits concours, dès la parution du présent communiqué, sont invités à se rapprocher des établissements concernés pour prendre connaissance des modalités de participation. 15527

MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Le Ministre de l'Économie Numérique, sensible à la forte demande des bacheliers session 2023, notamment ceux venant de l'intérieur du pays, à participer au concours d'entrée à l'Institut National de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC) session 2023, informe le public que ledit concours, initialement prévu le mercredi 19 juillet 2023, aura lieu le samedi 22 juillet 2023 de 7h00 à 12h00 dans l'amphithéâtre de l'ENSET.
A cet effet, les inscriptions sont prolongées jusqu'au 20 juillet 2023 à 15h30, délai de rigueur.
Le présent communiqué tient lieu d'information générale. 15528

COMMUNIQUÉS

MAIRIE DE LIBREVILLE

Le Maire de la Commune de Libreville porte à la connaissance des opérateurs économiques, installés sur le territoire de ladite Commune, que les activités liées au recouvrement des taxes locales, au titre de l'exercice 2023, débiteront ce mardi 18 juillet et ce, jusqu'au vendredi 22 septembre 2023.

A cet effet, les agents municipaux commis à cette opération, accompagnés de ceux de la Recette Municipale de Libreville, ainsi que les éléments des Unités de Gendarmerie et de Police de l'Hôtel de Ville, seront munis d'un ordre de mission dûment signé par l'Autorité Municipale et arboreront un badge permettant leur identification.

Par ailleurs, toute personne assujettie à une taxe, un droit ou une redevance est priée de se faire établir préalablement un ordre de recette auprès du Service Fiscalité de la Direction des Recettes, sis au Bâtiment principal de l'Hôtel de Ville, Porte 041, avant paiement à la Recette Municipale, laquelle lui délivrera une quittance du Trésor Public.

Aussi, les contribuables sont-ils invités à réserver un bon accueil aux agents de recouvrement mobilisés pour cette mission et d'entretenir avec eux une relation empreinte de courtoisie et de respect mutuel.

À toutes fins utiles, tout litige ou contentieux, pouvant naître de cette opération, fera l'objet d'un règlement, conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Le Maire de la Commune de Libreville
Christine M'BA N'DUTUME épouse MIHINDOU 15534

MAIRIE DE LIBREVILLE

Le Maire de la Commune de Libreville porte à la connaissance des opérateurs économiques, exerçant dans le domaine du transport urbain de personnes et de marchandises, immatriculés à la Commune de Libreville, que le délai légal (31 mars de l'année d'imposition), pour s'acquitter de la taxe sur le transport urbain de personnes et de marchandises, au titre de l'exercice 2023, est largement dépassé.

En application des dispositions de la délibération n°0024/2011/PE/DKM/CI/CM/CL du 27 décembre 2011 autorisant le Maire à modifier l'article II de la délibération n°0014/2010/CL/CM du 27/01/2010 portant prélèvement des droits et taxes sur le territoire de la Commune de Libreville, il sera procédé, dans les prochains jours, à l'arraisonnement et/ou immobilisation à l'Hôtel de Ville de Libreville, des véhicules en situation irrégulière, jusqu'à la régularisation par les opérateurs susvisés de leurs situations fiscales.

A cet effet, instruction est donnée aux services de la Direction des Recettes et de l'Unité de Police de l'Hôtel de Ville de veiller à l'application de la présente mesure. 15535

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

L'UNION

Passez votre **PETITE ANNONCE** Depuis chez vous

Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**